



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 004

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mardi 3 novembre 2020

Président : M. Bob Bratina



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mardi 3 novembre 2020

• (1105)

[Traduction]

Le président (M. Bob Bratina (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.)): La séance est ouverte.

Nous avons le quorum.

J'aimerais tout d'abord souligner que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin. Le Comité poursuit son étude sur le soutien offert aux communautés autochtones pendant la deuxième vague de la COVID-19.

Jusqu'à 12 h 30, nous entendrons les témoignages de représentants de trois organisations autochtones nationales. Nous accueillons M. Natan Obed, président de l'Inuit Tapiriit Kanatami — je suis désolé si ma prononciation n'est pas tout à fait juste —; Mme Marlene Poitras, chef régionale de l'Association de l'Assemblée des Premières Nations de l'Alberta; et M. David Chartrand, vice-président et porte-parole national du Ralliement national des Métis.

J'invite les témoins à faire leur déclaration préliminaire. Vous disposez de six minutes. Je serai strict sur le temps accordé, car nous voulons nous assurer de nous rendre à la fin des séries de questions prévues.

Monsieur Obed, vous êtes le premier sur ma liste. Êtes-vous prêt à faire votre déclaration de six minutes maintenant?

M. Natan Obed (président, Inuit Tapiriit Kanatami): Absolument.

Le président: Allez-y, s'il vous plaît.

M. Natan Obed: Merci. Je suis ravi de voir tout le monde.

Tunngasugitti. Bienvenue à tous.

L'Inuit Tapiriit Kanatami est l'organisme représentatif national d'environ 65 000 Inuits au Canada, dont la majorité vit dans l'Inuit Nunangat, notre terre natale, qui accueille 51 communautés et compte pour près du tiers de la superficie du Canada et pour plus de la moitié de son littoral.

Nos quatre régions sont définies par nos accords sur le règlement des revendications territoriales: la région d'Inuvialuit, dans les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Nunavut Tunngavik sur le territoire maintenant, le Nunavik, dans la partie nord du Québec et le Nunatsiavut, dans la partie nord du Labrador à Terre-Neuve-et-Labrador.

La situation de la COVID-19 dans l'Inuit Nunangat contraste fortement avec celle observée dans le reste du Canada. Jusqu'à maintenant seulement environ 30 cas confirmés de COVID-19 ont été détectés dans nos 51 communautés, dont la majorité sont liés à des

voyages, et il y a eu très peu de propagation communautaire après le diagnostic initial.

Il a été difficile de mettre en œuvre des mesures comme la quarantaine de deux semaines dans le Sud pour certains territoires. De plus, le changement de mode vie imposé par les directives de distanciation sociale a été difficile dans les communautés. Toutefois, à ce jour, nous sommes très bien parvenus à éviter que nos communautés soient envahies par la COVID-19.

Avant l'arrivée de la COVID-19, nous avons connu des conditions socioéconomiques plus néfastes. Selon la région, le taux de tuberculose était jusqu'à 300 fois plus élevé dans nos communautés. Les maladies respiratoires et les virus ont joué un rôle très important dans le fonctionnement de la santé publique chez nous. Par conséquent, nous avons tout de suite su à quel point la situation pourrait être difficile et nous avons pris les mesures qui s'imposaient.

Le gouvernement fédéral a contribué à la réponse à la COVID-19, en octroyant environ 90 millions de dollars aux Inuits dans deux cycles de fonds de soutien destinés aux communautés autochtones et en augmentant le financement de l'éducation postsecondaire des Inuits. Ce type de mesures de soutien a vraiment aidé les communautés inuites et les organisations inuites de revendications territoriales à répondre efficacement à la COVID-19.

L'argent a été consacré à certaines choses, comme les programmes alimentaires; les sorties à l'extérieur, surtout en été; les produits de nettoyage; dans certains cas, l'eau — parce que bon nombre de nos communautés sont approvisionnées en eau par camion —, de sorte que les gens puissent se laver les mains un nombre suffisant de fois par jour et n'aient pas à craindre de manquer d'eau; le chauffage des maisons; l'achat de fournitures, dont des appareils technologiques à des fins d'éducation et de soutien aux familles et aux enfants pris en charge, pour faire en sorte qu'ils puissent rester en contact en respectant les exigences de distanciation sociale de leur territoire.

Nous avons également fait beaucoup de choses du côté du transport aérien, et je suis ravi que le gouvernement fédéral ait défini le transport aérien comme un service essentiel dans l'Inuit Nunangat. Je pense que nous pouvons faire beaucoup de choses pour essayer de déterminer ce que cela signifie et la manière de le soutenir pleinement. Cependant, il est reconnu que sans transport aérien, nous ne pouvons pas obtenir de résultats de tests à temps, accéder aux services médicaux et recevoir de la nourriture. Nous sommes très chanceux qu'il y ait eu une réponse et des subventions, car notre industrie aérienne a été frappée aussi durement que celle du Sud.

De plus, nous avons des communications adaptées aux Inuits. Nous nous assurons que tous les messages de santé publique sont produits en langue inuktitut et qu'ils sont accessibles dans la communauté.

Nous avons également bénéficié de l'initiative Les enfants inuits d'abord, qui aide les familles avec enfants à s'assurer que chaque enfant a accès aux services de santé, aux services sociaux, aux services d'éducation et à l'aide dont ils ont besoin pendant la pandémie.

• (1110)

Pour la suite des choses, et surtout pour l'hiver qui s'en vient, nous devons en faire plus du côté du dépistage. Nous devons veiller à ce que les gains que nous avons réalisés au chapitre de l'accès aux tests de dépistage soient durables, comme l'utilisation des plateformes GeneXpert dans les régions inuites, et à ce que nous ayons des cartouches. De plus, nous devons nous assurer qu'il y a du financement pour que ces tests puissent être effectués dans l'Inuit Nunangat; que nous pourrions avoir accès à des tests de dépistage rapide lorsqu'ils seront accessibles; et que, lorsque des tests doivent être envoyés dans le Sud, nous avons un processus en place nous permettant de nous assurer qu'ils ne se perdent pas dans les structures provinciales ou territoriales.

Nous avons également besoin d'obtenir plus de données, surtout à l'extérieur de l'Inuit Nunangat. Les provinces et les territoires doivent nous fournir les données relatives aux Inuits qu'il faut afin que nous puissions comprendre tout problème lié à la COVID-19 pour les Inuits qui sont à l'extérieur de l'Inuit Nunangat, et nous avons besoin de l'aide du gouvernement fédéral.

Nous devons également veiller à ce que, à mesure que les plans relatifs aux vaccins se précisent, les Inuits soient considérés comme une population très vulnérable, en particulier compte tenu de leur exposition à la tuberculose, de leur éloignement et du fait que leurs communautés ont besoin d'un transport aérien en tout temps.

Dans tout cela, il nous faut une approche propre à l'Inuit Nunangat. Nous devons éliminer la nature étrange et capricieuse des quelque 30 ministères fédéraux, qui agissent chacun de leur côté lorsqu'il est question des peuples autochtones, des programmes et des conditions; et adopter une approche stratégique pour l'Inuit Nunangat, de sorte que les Inuits soient traités de la même manière peu importe où ils vivent dans l'Inuit Nunangat.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé ce matin.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de Mme Marlene Poitras, chef régionale de l'Association de l'Assemblée des Premières Nations de l'Alberta.

Allez-y, s'il vous plaît. Vous disposez de six minutes.

La chef régionale Marlene Poitras (chef régionale, Association de l'Assemblée des Premières Nations de l'Alberta): *Tansi. Kinanâskomitinâwâw.*

Je vous remercie tous de m'avoir invitée à discuter avec vous aujourd'hui.

Le nombre de cas de COVID-19 est en hausse partout au pays, et nous avons observé une augmentation du nombre de cas chez les Premières Nations, ce qui alimente les craintes pour nos populations. Dans des moments comme ceux-là, il nous incombe non seulement de nous concentrer sur la crise actuelle, mais aussi d'exa-

miner les mesures qui nous ont amenés au contexte actuel et de déterminer ce que nous devons faire à l'avenir pour nous protéger contre ce type de situations.

Comme vous le savez tous, les Premières Nations sont confrontées à de plus grandes inégalités sanitaires, sociales et économiques que le reste des Canadiens, ce qui les rend particulièrement vulnérables à la COVID-19. Nos nations font face à une pénurie chronique de logements, à un manque d'approvisionnement en eau potable et à un accès limité à des services de santé de qualité, ainsi qu'à de nombreux autres problèmes. La santé et le bien-être des Premières Nations du Canada continuent de subir les conséquences de structures de gouvernance coloniales, de l'incohérence des programmes et du sous-financement des programmes. Ensemble, ces problèmes systémiques ont des répercussions sur la vie quotidienne des membres des Premières Nations, tant dans les réserves qu'ailleurs.

Le racisme que nos populations subissent constamment dans le système de santé aggrave ces problèmes. Les Premières Nations ont un droit inhérent à la santé conféré par traité. Nos traités ont établi ce droit par l'obligation de la Couronne de fournir des médicaments et de la protection, selon la clause relative aux médicaments qui figure dans le Traité n° 6. Le Traité n° 6 contient également la clause relative à la peste, en vertu de laquelle, dans le contexte moderne, la Couronne doit fournir de l'aide en période de catastrophe naturelle, de maladie ou de pandémie. Les traités marquent le début des relations entre les Premières Nations et la Couronne, et ces relations continuent d'être au cœur des choses à améliorer.

La pandémie a mis en évidence les inégalités dans ce pays et elle a aggravé les problèmes existants. Elle nous a également montré à quels égards les relations entre les Premières Nations et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux nécessitent plus d'efforts. C'est maintenant que nous devons tirer parti des forces de chacun et nous soutenir mutuellement en communiquant de façon transparente et respectueuse et en prenant des décisions conjointement. Les dirigeants de partout au pays ont dû répondre à la crise de la COVID-19 rapidement, en ayant peu de renseignements, et prendre des décisions pour le bien-être de leur population sans tarder. Cependant, trop souvent, les Premières Nations ont été les dernières personnes à recevoir l'information et ont été exclues du processus de décision aux tables fédérales, provinciales et territoriales. Il est possible de faire mieux, et nous, les Premières Nations, nous attendons à ce que la Couronne soutienne nos relations avec les provinces et les territoires.

Pendant que nous planifions la distribution de vaccins, il est particulièrement important de nous assurer que les besoins des Premières Nations sont pris en compte, conformément aux recommandations du Comité consultatif national de l'immunisation. Depuis le début de la pandémie, les Premières Nations font beaucoup avec très peu. Nous avons fait preuve de créativité et nous avons utilisé nos ressources humaines et économiques plus efficacement pour répondre à cette menace. Toutefois, compte tenu de l'arrivée de la deuxième vague de la pandémie et de la menace qu'il y en ait une troisième, les capacités d'intervention des Premières Nations diminuent. Si plus de mesures avaient été prises plus tôt pour soutenir leur infrastructure technologique et leurs ressources humaines, les Premières Nations ne seraient pas aussi vulnérables aux répercussions de la COVID-19 qu'elles le sont actuellement.

Les Premières Nations dépendent toujours fortement du financement qui est fourni par l'intermédiaire de Services aux Autochtones Canada pour contribuer à la réponse à la pandémie. Les investissements supplémentaires qui ont été annoncés vendredi nous ont ravies, mais il devra y en avoir d'autres avant la fin de la pandémie. Les investissements qui ont été effectués par le gouvernement fédéral pour aider tous les Canadiens pendant la pandémie ont été importants et ils étaient nécessaires. Toutefois, je tiens à souligner que ce financement sans précédent nous a montré que les Premières Nations n'ont pas été une priorité sur le plan du financement dans le passé, même si nos peuples ont d'importants problèmes de santé chroniques, de santé mentale et de dépendance depuis des années. Si des investissements plus importants avaient été effectués plus tôt pour résoudre les problèmes systémiques et renforcer les capacités, nos Premières Nations ne seraient pas aussi vulnérables qu'elles le sont aujourd'hui. Ces investissements sont nécessaires pour que les Premières Nations soient mieux préparées à d'autres pandémies et situations d'urgence. Il faut que les Premières Nations soient une priorité.

● (1115)

Nous avons une occasion de tirer des leçons de ce que la pandémie nous a fait vivre jusqu'à maintenant, d'être plus forts, ensemble, dans notre réponse pour la suite des choses. Il faut que les Premières Nations soient autant en mesure que les autres de traverser les prochaines vagues de la pandémie en limitant le nombre d'infections et de décès.

Comme la Dre Tam l'a dit dans le rapport qu'elle a publié récemment, personne n'est protégé tant que tout le monde n'est pas protégé. À l'avenir, il faut donner aux Premières Nations la possibilité de participer à la reprise et à la réponse économiques. Ne revenons pas à la normale. Travaillons ensemble pour offrir un meilleur avenir aux Premières Nations et à tous les Canadiens.

Hay-hay. Knanâskomitinâwâw.

● (1120)

Le président: Je vous remercie beaucoup de votre exposé.

Chaque témoin a respecté le temps de parole de six minutes.

C'est maintenant au tour de M. David Chartrand, vice-président et porte-parole national du Ralliement national des Métis.

Allez-y, s'il vous plaît, monsieur Chartrand. Vous disposez de six minutes.

M. David Chartrand (vice-président et porte-parole national, Ralliement national des Métis): Monsieur le président, je vous remercie de me permettre de prendre la parole.

Monsieur Obed — qui est, bien entendu, un très bon ami à moi —, je suis ravi de vous revoir.

Madame Poitras, cela fait un moment que je ne vous ai pas vue. Je suis ravi d'entendre votre point de vue.

Monsieur Obed, vous me verrez lire quelque chose, ce que je n'ai pas l'habitude de faire. On me donne une structure.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier encore d'avoir invité le Ralliement national des Métis à s'exprimer à nouveau au sujet de la COVID-19 qui sévit dans notre pays — comme nous le savons tous — et, en particulier, de ses répercussions sur la nation métisse.

Depuis ma dernière comparution, les gouvernements de la nation métisse ont travaillé dur pour soutenir la population, les familles, les travailleurs et les entreprises qui essaient de faire face aux dures répercussions de la COVID-19. Le gouvernement du Canada a entendu nos préoccupations, que j'ai exprimées lors de ma dernière comparution devant vous, c'est-à-dire que bon nombre de nos membres n'avaient pas accès à certains des programmes d'aide importants, comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Cependant, après de nombreux appels et quelques pressions, le gouvernement est intervenu rapidement et de manière significative en partenariat avec nous pour ajuster le programme afin que les gouvernements de la nation métisse et les sociétés de financement puissent offrir un soutien financier à nos entrepreneurs, ce que nous avons appelé un Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes pour la nation métisse.

Il a également offert un soutien supplémentaire à nos organisations membres pour assurer la sécurité alimentaire, un revenu et d'autres formes d'aide pour bon nombre de gens vulnérables, dont nos aînés, nos étudiants, nos enfants d'âge préscolaire et nos sans-abri. À titre d'exemple, au printemps, le gouvernement métis du Manitoba a distribué plus de 6 000 paniers à nos personnes âgées et vulnérables dans toute la province. Nous en sommes déjà à la deuxième phase.

Nul doute que le gouvernement, avec ses programmes d'aide destinés aux Autochtones et son plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19, a contribué à prévenir ce qui aurait vraiment pu être des répercussions dévastatrices et désastreuses sur nos communautés.

En même temps, la COVID a eu des répercussions importantes sur notre peuple avant même le début de la deuxième vague. Les Métis ont la population active la plus importante au sein des populations autochtones du Canada, et les données de l'enquête sur le marché du travail canadien indiquent que nous avons perdu des emplois à un rythme plus rapide que d'autres groupes.

Au cas où vous auriez oublié mon dernier mémoire, on estime que le foyer national métis dans l'Ouest canadien compte 400 000 Métis. Nous formons la plus grande nation autochtone du pays. Bon nombre de nos habitants travaillent dans les secteurs des services et de la construction. Le type d'emploi qu'ils occupent ne leur permet pas de travailler à domicile.

De plus, nous sommes inquiets pour l'avenir de bon nombre de nos entreprises. Hier, le gouvernement métis a annoncé 5,5 millions de dollars, parce que nous sommes dans une zone rouge au Manitoba, pour aider nos entreprises qui pourraient se retrouver au bord de la faillite ou de la fermeture complète. Nous avons annoncé 5,5 millions de dollars pour toutes les entreprises métisses au Manitoba. Nous savons qu'il s'agit d'une mesure provisoire sur laquelle on ne peut pas compter trop longtemps.

La crise de la COVID a également mis en évidence la vulnérabilité particulière de nos habitants et de nos communautés en raison du fait que, depuis longtemps, nous sommes exclus des mesures de soutien en santé du fédéral dont bénéficient d'autres peuples autochtones. Tandis que la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits de Services aux Autochtones Canada a collaboré avec les Premières Nations et les Inuits pour fournir de l'équipement de protection individuelle et d'autres formes d'aide médicale, les Métis ont été laissés à eux-mêmes. Comme je vous l'ai dit la dernière fois, nous avons commandé une bonne partie de nos choses en Chine.

Bien que nous axons désormais tous nos efforts sur la nécessité de contenir la deuxième vague, nous espérons que le Canada s'efforcera d'accroître la résilience à l'aide d'un plan de relance économique équitable et durable. Dans ce plan, nous déterminerons quelles sont les répercussions de la COVID sur notre peuple.

Nous croyons qu'un plan de relance économique équitable et durable doit comprendre les engagements qui ont été pris envers nous durant la campagne électorale de 2019. Le respect de ces engagements permettra de stimuler l'activité économique et de corriger des inégalités de longue date. Le Canada s'est notamment engagé à combler le déficit en infrastructure dans les communautés métisses d'ici 2030 au moyen d'investissements dans l'infrastructure essentielle de la santé, comme les centres de santé de la nation métisse; à élaborer de façon conjointe une loi sur la santé des Autochtones fondée sur les distinctions — et nous avons des échanges avec le Canada à cet égard actuellement — pour veiller à ce que les Autochtones prennent en charge l'élaboration et la prestation des services; à atteindre une cible d'approvisionnement autochtone de 5 % dans les dépenses fédérales; et à établir un cadre pour les grands projets afin de garantir que les communautés métisses puissent pleinement profiter des grands projets.

Je dois ajouter que l'adoption de mesures législatives fédérales visant à mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones contribuera grandement à l'élaboration du cadre pour les grands projets. Le Ralliement national des Métis est en contact avec les industries des mines, du pétrole et du gaz et des pipelines au sujet de la déclaration des Nations unies, et nous voulons tous collaborer pour appuyer des mesures législatives qui peuvent garantir le respect de nos droits et donner la certitude que l'on continuera à mener des grands projets dans ce pays. Nous rencontrerons de nombreux dirigeants du secteur minier et du secteur des pipelines. Nous affirmons très clairement que la nation métisse collaborera et que la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones ne constitue pas un veto.

Je dois également ajouter que les budgets de 2018 et de 2019 du gouvernement fédéral contenaient des affectations importantes pour des programmes et des services destinés à la nation métisse, comme le logement, l'éducation préscolaire, les garderies et l'éducation postsecondaire sur une période de 10 ans. C'était un investissement essentiel et très judicieux, car, comme vous le savez, toutes les universités et la plupart des établissements postsecondaires sont fermés, de sorte que les étudiants apprennent à la maison, et nos enfants aussi. Nous avons pu leur apporter du soutien à domicile.

• (1125)

Accélérer le débloqué du reste de ces fonds peut également contribuer à répondre aux besoins de longue date et stimuler l'économie dans nos communautés. Nous espérons que les fonds seront débloqués dans un contexte beaucoup plus global et que nous pourrions faire parvenir la totalité de cet argent à nos banques afin que nous puissions mettre en œuvre nos plans à long terme.

J'espère que ce comité appuiera le travail important que nous effectuerons avec le gouvernement.

Encore une fois, je vous remercie de votre invitation. Merci de nous permettre de nous exprimer dans ce cadre. Je félicite chacun d'entre vous, tous partis confondus, et j'espère que vous êtes tous en sécurité. En même temps, j'espère que tous les partis qui nous écoutent aujourd'hui prendront le temps de réfléchir à la place qu'occupe la nation métisse dans leur programme; et à leur point de

vue sur l'idée de s'assurer que le gouvernement métis et les Métis — qui, comme je l'ai dit, forment la plus grande nation autochtone du pays — sont bien protégés et sont inclus dans leur programme, leurs politiques et leur plan de réflexion.

En terminant, prenez soin de vous et, encore une fois, restez en sécurité tout le monde. J'ai été ravi de vous parler.

Le président: Je remercie beaucoup tous les témoins. Vous avez respecté le temps de parole.

Nous passons à notre première série de questions. Le Parti conservateur, le Parti libéral, le Bloc québécois et le NPD disposent de six minutes chacun.

Sur ma liste, j'ai, dans l'ordre, Cathy McLeod, Pam Damoff, Sylvie Bérubé et Rachel Blaney.

Madame McLeod, allez-y, s'il vous plaît. Vous disposez de six minutes.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue aux témoins. Cela fait un an que je n'ai pas siégé à ce comité, mais j'y ai siégé pendant un certain nombre d'années auparavant. Je crois avoir rencontré chacun des témoins d'aujourd'hui. Je les remercie.

Je vais commencer par certains des problèmes qui ont été soulevés précédemment. Je veux commencer par le Nord, et je demanderai peut-être ensuite aux autres témoins s'il y a des problèmes dans leurs communautés.

Au sujet des tests de dépistage rapide, nous savons que de nombreux travailleurs migrants, en particulier du domaine de la santé, se rendent dans le Nord. Je sais très bien que certains travailleurs qui s'y rendent sont mis en quarantaine, mais comme ils offrent des services essentiels, ils doivent faire leur travail et prendre soin des patients. Je connais des exemples de gens qui subissent un test de dépistage lorsqu'ils arrivent dans la communauté, mais qui reçoivent les résultats 14 jours plus tard, de sorte qu'il est plutôt inutile de recevoir les résultats, essentiellement.

Est-ce que la situation s'améliore, monsieur Obed? Les travailleurs ont-ils déjà des résultats à leur arrivée dans la communauté? Pouvez-vous parler de la question de dépistage rapide des travailleurs itinérants qui se rendent dans vos communautés? Disposez-vous de toutes les capacités nécessaires?

M. Natan Obed: Je vous remercie de la question.

Je commencerai peut-être par parler du secteur des ressources naturelles.

Dans certains cas dans l'Inuit Nunangat, les Inuits et tous les habitants de territoires, du Nunavut par exemple, ne travaillent pas sur les grands sites miniers depuis le début de la pandémie. C'est en raison des préoccupations que suscitent les milieux de camps de chantier éloignés et la possibilité de propager la COVID, et les risques que les travailleurs du site minier propagent le virus dans les communautés.

Dans bien des cas, ces chantiers éloignés ont établi des paramètres de dépistage qui ne constituent pas des pratiques exemplaires selon le gouvernement du Canada ou les provinces et les territoires, et il y a donc eu des résultats faussement positifs. Des inquiétudes ont été soulevées au sujet des capacités de dépistage et, par conséquent, de la capacité de créer un environnement sécuritaire pour les travailleurs de l'Inuit Nunangat qui travaillent aux projets d'exploitation des ressources naturelles de l'Inuit Nunangat. L'accès à des tests rapides serait très utile dans cette situation. Pour les exploitations minières à grande échelle, on ne peut pas payer les employés inuits qui veulent travailler et qui sont prêts à travailler, mais qui ne le peuvent tout simplement pas en raison du risque associé à ces chantiers éloignés par rapport à la population générale.

En ce qui concerne les travailleurs essentiels de l'Inuit Nunangat, en particulier ceux du domaine de la santé, chaque territoire a des protocoles différents et fait face à des obstacles bien différents pour l'obtention des résultats de tests. Le système GeneXpert constitue vraiment l'un des meilleurs moyens d'avoir accès à des tests assez rapidement. Les cartouches étaient initialement destinées à la tuberculose, mais elles servent maintenant au dépistage de la COVID-19 également. Cependant, le nombre de cartouches est limité et le déploiement de ces appareils, qui coûtent assez cher, dans l'Inuit Nunangat est restreint.

Nous avons des endroits où nous pouvons obtenir des résultats assez rapidement, mais la plupart du temps, il faut attendre entre 4 et, comme vous l'avez dit, 10 à 14 jours, selon la situation et le temps. Cela n'aide pas à garantir une réponse en temps réel à la COVID, mais tous les territoires ont fait du mieux qu'ils le pouvaient pour faire en sorte que la COVID ne se propage pas dans les communautés, et ils ont fait preuve d'une grande prudence quant aux interactions entre les travailleurs essentiels, surtout ceux du secteur de la santé, et les citoyens en général.

● (1130)

Mme Cathy McLeod: À votre avis, quelle est la capacité quant au nombre de cartouches par jour dans les communautés que vous servez? Quel est le coût et qui paie la note actuellement?

M. Natan Obed: La situation change de jour en jour. C'est un fabricant américain qui fournit la technologie GeneXpert. Par conséquent, des considérations politiques entrent en jeu également quant à la disponibilité de ces cartouches au Canada et au nombre de cartouches qui sont envoyées à l'Inuit Nunangat. Je n'ai pas de données à vous fournir aujourd'hui, mais je vous promets que je vais revenir au Comité là-dessus, soit la disponibilité et le nombre de tests.

Nous avons été très heureux des annonces qui ont été faites plus tôt concernant le système Spartan Cube et l'accès à des tests rapides qui ont été conçus ici, au Canada. Nous avons hâte que la technologie soit lancée par le gouvernement du Canada. Le gouvernement du Canada nous a également placés relativement en tête de liste, en tant que population prioritaire pour l'accès à des tests rapides, et ce sera une avancée importante.

Le président: Votre temps est écoulé, madame McLeod. Merci beaucoup.

Pam Damoff, vous disposez de six minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de prendre le temps de comparaître devant nous à nouveau et de nous faire profiter de la sagesse, des

connaissances et de l'expérience qu'ils ont acquises sur le terrain. C'est essentiel pour nous tous, car nous en sommes en quelque sorte à une deuxième partie de nos travaux visant à examiner où nous en sommes et comment nous nous en sortons.

Une chose qui est devenue très évidente, sur laquelle je veux me concentrer, ce sont les effets sur la santé mentale, en particulier la dépendance aux opioïdes. Comme vous le savez, en Colombie-Britannique, pendant six mois consécutifs, soit de mars à août, on a signalé plus de 100 décès attribuables à une intoxication aux drogues illicites par mois. En mai, en juin et en juillet, il y a eu plus de 175 décès par mois. Le plus lourd bilan mensuel des décès liés aux opioïdes en Colombie-Britannique a été de 181 décès en juin, par rapport à 76.

Nous savons que les peuples autochtones représentent un nombre disproportionné de ces décès. Ils sont six fois plus à risque de mourir d'une surdose que les autres habitants de la Colombie-Britannique. Bien que ce constat porte sur la Colombie-Britannique, nous savons que le problème touche l'ensemble du pays.

Je voudrais demander à chacun de vous ce qui constitue, à votre avis, le meilleur moyen dont le gouvernement fédéral peut s'attaquer à ces hausses du nombre de décès causés par les opioïdes. J'aimerais également connaître votre point de vue sur la décriminalisation des drogues.

M. Obed pourrait peut-être commencer. Il serait suivi de Mme Poitras et — le dernier, mais certainement jamais le moindre — de M. Chartrand.

Merci.

M. Natan Obed: Au sujet des opioïdes, l'Inuit Nunangat a de nombreux défis concernant les problèmes de dépendance.

Cependant, le problème des opioïdes n'y est pas aussi grave qu'il l'est peut-être sur votre territoire de la Colombie-Britannique. Cela ne signifie pas qu'il n'est pas très important. De plus, la pandémie change la façon dont les gens accèdent à toutes sortes de drogues différentes.

● (1135)

Mme Pam Damoff: Si vous voulez parler des problèmes de dépendance en général, c'est bien également.

M. Natan Obed: Je crois que le plus grand problème, c'est l'accès à de l'aide et à des services — à des services de santé mentale et à des centres de traitement de la toxicomanie.

La décriminalisation va de pair avec la mise en œuvre de politiques dans l'ensemble de l'Inuit Nunangat. Nous avons encore des communautés dans lesquelles l'alcool est interdit. Notre relation avec l'alcool et les drogues est encore bien différente par rapport à la plupart des régions du pays. Il y a un équilibre entre la décriminalisation, la stigmatisation et le fait d'avoir un casier judiciaire pour les personnes qui ont commis des infractions liées à la drogue, ce qui a d'énormes répercussions sur le reste de leur vie et sur leur capacité à vivre et à obtenir un emploi.

Nous ne voulons pas les rendre criminels; nous voulons plutôt les aider. Je pense que c'est la vision des choses qui est adoptée pour les Inuits.

Mme Pam Damoff: Merci.

Le président: Allez-y, madame Poitras.

La chef régionale Marlene Poitras: Durant la pandémie, un grand nombre de Premières Nations aident leur population à traverser deux pandémies, car le nombre de décès liés aux opioïdes a augmenté.

La pandémie a engendré de nombreuses difficultés sur le plan de la santé mentale, étant donné que les protocoles stricts de la santé publique ont mené à l'isolement des gens. Dans bien des cas, les répercussions économiques ont entraîné un accroissement des difficultés financières et une augmentation du stress. L'anxiété que provoque la pandémie pèse sur nous tous, et pour bien des membres des Premières Nations, ce stress est aggravé par le fait qu'ils souffraient déjà de problèmes de santé mentale avant la pandémie, qui sont souvent le résultat de traumatismes intergénérationnels.

Nous avons besoin de nos communautés et de nos rassemblements culturels, qui nous apportent force et résilience, mais bon nombre de ces habitudes ne sont pas recommandées ou ont été mises en veilleuse. Il faudra du temps pour faire le deuil de cette période et en guérir, et nos Premières Nations et les organismes en santé mentale des Premières Nations auront besoin de ressources et de soutien pour favoriser notre guérison.

Pour ce qui est de la décriminalisation des drogues, les Premières Nations devront être présentes lorsque des décisions seront prises à cet égard, car ce sont elles qui s'attaquent à ces problèmes sur le terrain, avec très peu de ressources et de capacités, voire sans ressource et capacité.

Le président: Monsieur Chartrand, vous avez 30 secondes.

M. David Chartrand: La question reste ouverte, car il faut examiner à la fois la situation en fonction de la santé mentale, des opioïdes et de la décriminalisation.

Tout d'abord, il n'y a pas assez de services. C'est un enjeu clé. On ne peut le nier. Les gens doivent attendre et parfois un ou deux ans s'écoulent avant qu'ils ne trouvent quelqu'un qui puisse les aider. Par exemple, une dame qui avait contracté la COVID nous a contactés l'autre jour, car elle avait peur. Elle devait parler à quelqu'un. Elle a dit qu'elle devenait folle et qu'elle ne savait plus à quel saint se vouer. Elle avait son petit-fils avec elle dans la maison, ainsi que son mari. Avait-elle refilé la maladie à son petit-fils? Si oui, que lui arriverait-il? Si quelque chose devait lui arriver, elle ne se pardonnerait jamais, etc. Il est très difficile de trouver de l'aide pour ces gens-là en ce moment.

Cependant, je constate que le Canada a pris une orientation positive dans ses lois fédérales pour ce qui est de la santé des Autochtones. Je crois que cette orientation obligera le gouvernement à réagir au Parlement, quel que soit le parti au pouvoir, et à faire rapport sur les progrès réalisés.

Il me semble que la décriminalisation est une évidence. Si nous examinons tous nos concitoyens, quelle que soit la race, certains problèmes... Prenons le cannabis, par exemple, qui a toujours été une plante médicinale. Dans notre société, ceux qui ne se sont pas fait prendre s'en sont bien tirés d'affaire et leur casier judiciaire n'en a jamais été entaché, mais ceux qui se sont fait pincer, comme l'a dit M. Obed, en ont ressenti l'incidence pendant toute leur vie.

Je le répète, nous avons désespérément besoin d'investissements et, à mon avis, le Parlement doit en débattre et faire preuve de volonté.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Chartrand.

• (1140)

[Français]

Madame Bérubé, vous avez la parole pendant six minutes.

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Merci, monsieur le président.

Je tiens d'abord à remercier les témoins de leur présence aujourd'hui. C'est fort important pour notre comité. Je remercie aussi les techniciens de s'occuper de l'aspect technique, sans lequel nous ne pourrions pas discuter avec les témoins et comprendre quels sont leurs besoins.

Mes questions s'adressent à vous, monsieur Chartrand. Comme vous le savez, le 16 novembre marquera le 135^e anniversaire de l'exécution de Louis Riel. Jusqu'à maintenant, le gouvernement canadien ne s'en est jamais excusé. D'après vous, devrait-il le faire? L'annulation de la condamnation de Louis Riel et l'installation de sa statue sur la Colline du Parlement perpétuant sa mémoire seraient-elles suffisantes pour qu'il y ait une réconciliation?

[Traduction]

M. David Chartrand: Je ne sais pas si la question m'est destinée. Je ne parle pas français; je parle saulsteau. Je m'excuse si la question m'est destinée.

Je m'excuse également que mon document n'a pas été traduit avant ma comparution.

Si quelqu'un veut bien répéter la question... J'ai entendu « Louis Riel ». Est-ce au sujet des efforts récents visant à le faire pardonner et exonérer? Pouvez-vous me répéter la question, afin que je puisse fournir une réponse à la députée? Y a-t-il quelqu'un qui puisse traduire la question pour moi?

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le président, il faudrait que M. Chartrand utilise le service d'interprétation.

M. David Chartrand: Oui, merci. Je n'ai rien compris. J'ai d'excellents traducteurs francophones dans mon équipe, mais ils ne sont pas avec moi dans mon bureau.

Le président: Monsieur Chartrand, au bas de l'écran, il y a un petit globe et vous pouvez choisir votre langue. Dans votre cas, ce sera l'anglais. Vous entendrez ainsi l'interprétation.

M. David Chartrand: D'accord. Si je veux entendre l'anglais, je clique sur anglais.

Le président: Vous devriez entendre en anglais ce que Mme Bérubé dit en français.

Je vais vous donner 30 secondes. Madame Bérubé, pouvez-vous répéter rapidement votre question? Vous vous écarterez un peu du sujet, mais je vais vous le permettre. Allez-y.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Monsieur le président, comme vous le savez, le 16 novembre marquera le 135^e anniversaire de l'exécution de Louis Riel. Le gouvernement canadien ne s'en est jamais excusé.

Selon vous, le gouvernement canadien devrait-il présenter des excuses?

Croyez-vous que l'annulation de la condamnation de Louis Riel et l'installation d'une statue perpétuant sa mémoire sur la Colline du Parlement constitueraient un pas vers la réconciliation?

[Traduction]

M. David Chartrand: Merci de la question.

Je m'excuse encore une fois de ne pas avoir fourni de document en français. Permettez-moi cependant de vous dire que je pense que Louis Riel... Nous fêtons bien sûr le 150^e anniversaire ici au Manitoba de l'entrée de notre province dans la Confédération, une réalisation de Riel, qui fut également responsable de l'entrée de l'Ouest canadien. Nous cherchons toujours à faire ériger une statue au Parlement. Riel était l'un des premiers ministres de l'Ouest canadien et il devrait être reconnu à titre de l'un des premiers ministres du Canada. C'est l'un des fondateurs d'une partie du Canada, comme les autres grands chefs que nous avons... Je crois que la statue de John A. Macdonald devrait rester en place, je ne comprends pas pourquoi tant de gens tentent de la déboulonner. À mon avis, c'était le premier premier ministre de notre pays et nous devrions le respecter. Ses politiques et décisions ont entraîné beaucoup de souffrances, mais il demeurera le premier premier ministre du Canada.

Je vais maintenant revenir à Riel.

Monsieur le président, 30 secondes, c'est insuffisant pour parler d'un sujet aussi important. Il est évident que certaines personnes cherchent maintenant à le faire pardonner ou exonérer, mais nous ne sommes pas d'accord. S'il se fait pardonner, c'est qu'il était coupable et on le pardonne. L'exonération, cela veut dire qu'on tente de lui faire regagner sa place. Or, il est mort. Si le Canada cherche vraiment à exprimer son respect envers Riel, il devrait reconnaître sa cause et la place des Métis dans la Confédération et traiter avec les Métis... comme par exemple, au sujet de nos revendications territoriales. Nous négocions avec le Canada dans la foulée du jugement de la Cour suprême de 2013. Nous voulons régler nos revendications territoriales et nous voulons avancer. Ces terres ont été volées à Riel et son peuple.

Madame Bérubé, voilà les mesures importantes pour nous, des mesures qui montreraient une réconciliation réelle avec le peuple métis en faisant honneur à la vision et à l'engagement de Riel, qui a donné sa vie à sa cause.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Monsieur Chartrand, vous avez parlé d'un plan d'action. Au cours de la première vague de la pandémie, nous avons vécu beaucoup de choses.

Avez-vous été inclus dans les discussions du gouvernement relativement à la pandémie?

[Traduction]

M. David Chartrand: Permettez-moi de dire que la réponse au peuple métis du premier ministre a été excellente. Là où le bât blesse, ce sont les politiques internes du gouvernement qui sont en place depuis longtemps. Ainsi, au chapitre de la santé, la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, la DGSPNI, nie toute responsabilité envers les Métis, et c'est sa position depuis des décennies, depuis le début de son existence et sous chaque gouvernement, quel que soit le parti au pouvoir.

Il y a eu beaucoup de discrimination contre les Métis et l'incidence négative que nous en souffrons fait que nous avons les pires services de soins de santé de quiconque dans l'Ouest canadien. Une étude a révélé que les Métis sont les plus nombreux à être atteints de maladies chroniques, dépassant les Premières Nations pour ce qui est du diabète et d'autres maladies chroniques qui pèsent lourdement sur l'avenir d'une génération. Même si nous sommes la plus

grande nation du pays, nous souffrons le plus à cause des politiques du Canada.

Nous participons à un dialogue avec le ministre Miller afin de rectifier la situation. J'attends que la pandémie soit finie. Je vous assure que je ne ménagerai aucun effort afin de faire modifier la politique de la DGSPNI. Les Métis ont eu gain de cause dans l'affaire Daniels, lorsque la Cour suprême a affirmé que le gouvernement fédéral doit assumer ses responsabilités envers notre nation, et la santé devrait figurer parmi les responsabilités.

Selon nous, le Canada réussit très bien en matière d'économie, d'éducation et de logement, mais lorsqu'il s'agit de la santé, la politique est bancal et doit être remaniée, et les gens doivent le savoir. En ce moment, la politique ne couvre pas l'EPI et les fournitures médicales. J'ai dû en acheter de la Chine. Je n'aurais pas pu le faire sans l'argent fédéral, mais le Canada ne nous avait pas inclus dans son plan de lutte contre la pandémie. Notre peuple autochtone est écarté à cause d'une politique qui, selon moi, est l'une des pires politiques de discrimination raciale actuelles au Canada. La politique nous gêne beaucoup et nuit à notre peuple. Les preuves sont là, car nos études montrent que nos soins de santé sont pires que ceux offerts à quiconque.

Comme je l'ai dit, on réussit toujours à nous trouver pour nous faire payer nos impôts, c'est inévitable. On va nous trouver au fin fond du bois pour qu'on paye nos impôts, mais nous sommes introuvables lorsqu'il s'agit de nous offrir des soins de santé. S'il n'était pas du soutien du premier ministre exprimé sans équivoque dans ses messages à la nation métisse et ceux destinés à ses ministres, nous serions dans de beaux draps en ce moment, et il y aurait eu beaucoup de décès dans les communautés métisses. Dieu merci, nous avons eu le soutien salvateur du Canada pour ça.

• (1145)

Le président: Il vous reste une minute.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Monsieur Chartrand, de quelles ressources auriez-vous besoin durant la pandémie actuelle?

[Traduction]

M. David Chartrand: Pour nous, c'est la santé mentale, comme l'a soulevé Mme Damoff dans sa question. C'est l'enjeu clé. Si, par exemple, il y avait un accident dans notre communauté... Les provinces recueillent des données sur nous. S'il y avait une grande... dans nos villages comme celui de Lac La Biche... Si l'un de nos membres devait contracter la maladie et elle se propageait, nous n'avons pas de personnel infirmier, aucun soutien sanitaire, aucun médecin. Nous n'avons personne à qui nous adresser pour de l'aide.

La province n'a aucun programme pour nous, parce qu'elle dit que nous sommes la responsabilité du gouvernement fédéral, et nous n'avons aucun appui. Si jamais la maladie nous frappe et se répand comme une traînée de poudre, car nous avons de très grandes familles, nous n'avons aucun secours. En ce moment, ni le Canada ni la province n'ont un plan de lutte contre la pandémie pour le peuple métis.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Chartrand.

Madame Blaney, vous avez six minutes. Allez-y.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NDP): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Si vous me le permettez, je vais commencer par la chef régionale Poitras. Vous avez parlé de la deuxième vague et avez indiqué que votre capacité de réaction diminue. Pouvez-vous nous en dire plus?

La chef régionale Marlene Poitras: Merci de la question.

Le gouvernement a fait quelques promesses et nous a fourni des ressources pour la première vague, et les Premières Nations s'en sont bien servies pour confiner leurs communautés et suivre les lignes directrices de la santé publique. Maintenant, cependant, alors que nous sommes menacés par une deuxième vague, les cas grimpent, et nous avons besoin de plus de ressources et également d'une continuité des ressources afin que nous puissions réagir de façon adéquate.

De nombreuses Premières Nations ont une pénurie de logements et une infrastructure insuffisante ou en mauvais état, et elles ont besoin d'eau potable. Elles ne peuvent tout simplement pas respecter les lignes directrices de la santé publique sans les outils et la capacité nécessaires.

Hier, j'ai entendu parler d'un chef au Manitoba qui a eu un test positif et qui songeait à dormir dans son camion afin de protéger sa famille, parce qu'il n'avait nulle part où aller et personne à qui s'adresser. Les logements surpeuplés, qui n'offrent aucune capacité d'isolement, sont une grande préoccupation. Dans l'une des communautés du Nord de l'Alberta, qui est victime d'une écloison, le chef a indiqué qu'il y a jusqu'à 30 personnes vivant dans une maison à trois chambres à coucher.

Les Premières Nations ont besoin de ressources afin de réagir correctement au problème et de trouver d'autres solutions pour protéger leurs communautés et offrir des lieux d'isolement.

Quant à l'infrastructure, j'ai entendu une histoire du Nord du Manitoba. L'ambulance ne pouvait pas se rendre à une communauté parce que le pont de glace n'était pas sûr. Les gens ont tenté de briser la glace afin qu'un bateau puisse y accéder, sans succès. Le patient est mort entretemps.

Il faut corriger ces problèmes, parce que si la pandémie commence à croître de façon proportionnelle, le manque des ressources et d'attention fera que les Premières Nations ne pourront pas se préparer adéquatement et en souffriront énormément.

• (1150)

Mme Rachel Blaney: Merci.

C'est très important. J'ai reçu un appel d'une Première Nation de l'Alberta. Elle ne voulait pas être nommée, mais elle m'a priée de parler de sa situation. Elle avait demandé environ 250 000 \$ pour lutter contre la pandémie, et n'a reçu que 50 000 \$. Les dirigeants craignent de ne pas pouvoir aider les gens.

Est-ce quelque chose qui arrive fréquemment? Savez-vous si d'autres communautés font face à une réalité semblable et, comme la communauté que je viens de décrire, n'osent pas en parler ni l'annoncer publiquement, de crainte d'être punies et de perdre encore plus de ressources?

La chef régionale Marlene Poitras: Le Canada compte plus de 630 Premières Nations. Le financement accordé lors de la première vague représentait environ 650 millions de dollars, qu'il a fallu ré-

partir. On utilise toujours une formule conçue à partir de la base et de la population. Les communautés ayant de plus petites populations reçoivent moins de ressources.

Afin de lutter efficacement contre la pandémie, il faut des ressources suffisantes. Une somme de 50 000 \$ ne suffit pas si l'on veut acheter de l'EPI ou embaucher du personnel pour sécuriser les habitants. Les ressources viennent à manquer. Même pendant la première vague, de nombreuses Premières Nations ont utilisé leurs propres revenus. Cela a créé beaucoup de problèmes, parce que maintenant, elles manquent de moyens. Si les cas augmentent, elles sont incapables de réagir.

Même les fonds de relance économique versés aux Premières Nations étaient insuffisants. Les Premières Nations sont mal en point. Comme je l'ai dit précédemment, la priorité doit être accordée aux Premières Nations afin qu'elles puissent lutter contre la pandémie de façon efficace.

Mme Rachel Blaney: Dans votre déclaration, vous avez indiqué que les communautés doivent participer à la relance économique et doivent être incluses. Pouvez-vous nous expliquer à quoi ressemble l'inclusion à votre avis et ce que vous demandez au gouvernement fédéral de faire?

Le président: Il vous reste 30 secondes, madame Poitras. Allez-y.

La chef régionale Marlene Poitras: D'accord.

Les Premières Nations doivent être présentes lorsque les décisions sont prises. Historiquement, cela n'a pas été le cas. Elles doivent participer à la prise de décisions qui les concernent. Les Premières Nations sont des nations souveraines. Elles oeuvrent pour se doter des outils nécessaires et elles doivent être respectées et incluses.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Viersen aura cinq minutes, Mme Bérubé et Mme Blaney auront chacune deux minutes et demie, et ce sera ensuite au tour de M. van Koeverden.

Monsieur Viersen, vous avez cinq minutes.

M. Arnold Viersen: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de comparaître aujourd'hui. Je suis heureux de vous voir, même si c'est juste sur Zoom.

J'aimerais vanter l'Alberta un peu, car je n'en ai pas souvent l'occasion. En moyenne, les températures sont plus douces en Alberta qu'ailleurs au pays en ce moment. Je voulais juste le souligner. Je sais que mes collègues de la Colombie-Britannique veulent toujours le faire.

• (1155)

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Excusez-moi, je n'ai pas d'interprétation, parce que mon collègue ne porte pas son casque.

[Traduction]

M. Arnold Viersen: Je suis désolé. J'espère que c'est mieux.

Madame Poitras, j'aimerais vous parler un peu plus de la relance économique. Dans bien des cas, c'est notre réponse à la COVID qui a plombé l'économie, plutôt que la maladie. J'aimerais savoir si vous avez entendu parler d'entreprises du Nord de l'Alberta qui ont beaucoup souffert du fait d'être obligées de fermer leurs portes pendant la pandémie.

La chef régionale Marlene Poitras: Merci de la question.

Dans de nombreuses Premières Nations et l'ensemble de l'Alberta, les entreprises, qui sont les moteurs économiques de la plupart des communautés, ont perdu des ressources considérables à cause du confinement. Elles sont nombreuses à avoir de la peine à continuer à exister. Toutes les communautés en sont touchées. Elles veulent savoir, pendant cette deuxième vague, quelles seront les mesures de stimulation économique, surtout pour leurs propres entreprises.

La pandémie continue de faire des ravages et les nations se servent de leurs propres revenus qui commencent à manquer. Il nous faut de l'aide maintenant, immédiatement. Nous n'avons pas le temps ni la capacité de faire des demandes pour des crédits supplémentaires. Les gens tombent malades et meurent tous les jours. Sans mesures et résultats immédiats, les conséquences seront encore plus catastrophiques. Le virus se propage librement. Les entreprises donnent beaucoup à leurs communautés, mais à cause de l'incidence de la première vague, elles ont du plomb dans l'aile en ce moment.

M. Arnold Viersen: Monsieur Chartrand, je me demandais si vous pouviez nous parler de certaines entreprises métisses particulièrement éprouvées dans la situation actuelle. Au début de la pandémie, j'ai travaillé avec un certain nombre d'organisations dirigées par des Autochtones qui voulaient produire de l'équipement de protection individuel et semblaient incapables d'obtenir des contrats du gouvernement. Je sais que les membres d'un très grand nombre de Premières Nations travaillent dans le secteur du tourisme d'accueil, un de ceux qui ont été totalement dévastés. J'aimerais simplement savoir ce que vous pensez de la situation et que vous me citiez si possible un ou deux exemples.

M. David Chartrand: Permettez-moi d'abord de revenir à votre première question concernant le nord de l'Alberta. Les communautés métisses du nord de l'Alberta sont très durement touchées par la fermeture du pipeline et le temps qu'il faudra pour concrétiser le projet Trans Mountain. C'est une initiative économique qui bénéficie bien sûr d'un soutien bien senti vu que nos communautés métisses travaillent en étroite collaboration pour en arriver à nouer des relations et des partenariats à long terme avec l'industrie pétrolière. Ces communautés sont directement touchées et en ressentent actuellement les effets.

Ceci dit en tout respect pour l'ensemble de l'Alberta, lorsqu'il se présente une situation semblable où le joueur important qui vous procure le gros de votre vigueur économique n'est plus présent sur le terrain, les impacts sont vraiment considérables du fait qu'il n'y a pas d'industrie vraiment apte à remplacer ce joueur. Nous espérons que les projets de pipeline vont réapparaître sur l'écran radar et que les prix du pétrole vont repartir à la hausse, car la situation actuelle est vraiment pénible pour ces communautés. Elles ont vécu des moments vraiment difficiles pendant la première vague alors qu'elles essayaient d'obtenir du soutien pour les paniers de provisions et tout le reste. En fait, la fédération a remis 100 000 \$ en provenance de ma province pour aider les Métis du nord de l'Alberta de telle sorte que les aînés puissent rester dans leur maison et que l'on

puisse continuer à obtenir certaines formes de soutien. Ils ont perdu leur moteur économique et ils en ressentent les contrecoups.

Pour ce qui est des entreprises métisses, je peux vous parler de ce qui se passe dans ma province. Nous avons plus de 500 entreprises enregistrées auprès de notre gouvernement, et nous avons élaboré un plan vraiment bien étoffé. Je tiens à souligner que le gouvernement fédéral canadien a mis en place un volet métis du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes qui permet d'offrir aux entreprises un prêt de 40 000 \$ et un prêt-subvention de 10 000 \$. Nous avons dans notre province un très grand nombre de petites et moyennes entreprises métisses ainsi quelques-unes de plus grande taille.

Nous avons annoncé pas plus tard qu'hier un montant de 5,5 millions de dollars pour la fédération — 3,5 millions de dollars du Canada et 2 millions de dollars de nos propres fonds — pour veiller à ce que les communautés en zone rouge... Comme vous le savez, le Manitoba se trouve actuellement dans une situation très précaire qui est pire que partout ailleurs au pays et même pire que dans certains endroits aux États-Unis comme El Paso ou le Texas. En considérant tous les aspects de ce scénario, on constate que nous vivons vraiment des temps difficiles qui ont vu de nombreuses entreprises interrompre presque totalement leurs activités. Nous craignons fort que beaucoup d'entre elles n'échappent pas à la faillite ou à l'anéantissement total.

• (1200)

Le président: C'est exactement le temps que nous avons.

M. David Chartrand: D'accord, merci.

Le président: Très bien.

Nous avons maintenant une période de deux minutes et demie pour Mme Bérubé du Bloc québécois.

À vous la parole.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse à vous, monsieur Obed. Sur votre site Web, en août dernier, vous avez publié un communiqué pour saluer l'ajout, par le fédéral, d'une somme de 305 millions de dollars aux communautés en réponse à la COVID-19. Maintenant que nous sommes dans la deuxième vague, qui frappe durement, pensez-vous que ces fonds ont été ou sont suffisants?

[Traduction]

M. Natan Obed: Le financement alloué a permis aux communautés de l'Inuit Nunangat de prendre les mesures nécessaires dans le contexte de la pandémie, mais l'aide financière offerte devra épouser des formes différentes pendant les mois à venir. Comme on l'indiquait précédemment, les conséquences économiques sont graves pour l'Inuit Nunangat. À titre d'exemple, il n'y a plus guère de possibilités qui s'offrent à tous ces artistes inuits qui vendent leurs oeuvres ou présentent leurs spectacles. Il en va de même des entreprises touristiques qui ont complètement perdu leur saison dans nos communautés. Il y aura certes des répercussions dans toute notre économie pendant l'hiver qui vient.

En outre, le scénario qui nous attend est bien différent de celui du début de la première vague. Ainsi, nous avons pu à ce moment-là aider un très grand nombre d'Inuits à sortir à l'extérieur pour quitter l'espace confiné de leur logement surpeuplé dans tout l'Inuit Nunangat. Au cours des trois ou quatre prochains mois, les choses vont être totalement différentes, et je crois que nous aurons besoin d'un soutien beaucoup plus senti pour nous donner les capacités nécessaires en matière de services de santé, de traçage des contacts, d'infrastructures de santé publique et aussi de mesures de stimulation pour l'économie et le transport.

Le président: Il vous reste seulement une demi-minute.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé: Avez-vous des recommandations à nous faire dans le cadre de cette étude?

[Traduction]

M. Natan Obed: Comme je le disais dans mes observations préliminaires, la prise en compte de la situation de l'Inuit Nunangat dans tous les efforts de lutte contre la COVID-19 peut contribuer grandement à faire en sorte que les Inuits bénéficient de toutes les formes de soutien mises en place par le gouvernement fédéral. Nous avons dû consacrer beaucoup de temps l'été dernier à définir les modalités de certaines mesures qui ont été annoncées sans que l'on ait convenu de la structure des interventions pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis tout particulièrement.

Toutes les interventions du gouvernement fédéral devraient s'articuler autour des considérations très particulières qui touchent les Premières Nations, les Inuits et les Métis, et tenir compte du contexte stratégique inhérent à l'Inuit Nunangat.

Le président: Merci.

Madame Blaney, vous avez deux minutes et demie.

Mme Rachel Blaney: Merci.

Je vais continuer avec vous, monsieur Obed. Dans votre exposé, vous avez indiqué que l'on avait besoin de plus de données et d'une meilleure prise en charge de cette information. Pourriez-vous nous en dire plus long sur la forme que cela pourrait prendre et les avantages qui en découleraient pour vos communautés? Je pense que c'est une préoccupation de tous les instants pour les communautés autochtones de tout le Canada.

M. Natan Obed: Pour prendre les meilleures décisions possibles dans la lutte contre la pandémie, il faut des données. À l'extérieur de l'Inuit Nunangat, nous n'avons pas une idée précise du nombre d'Inuits qui ont contracté la COVID-19 ou du genre de services qu'ils reçoivent, et nous en savons très peu sur leur état de santé. Il y a maintenant d'importantes populations inuites dans des villes comme Edmonton, Winnipeg, Ottawa, Montréal et St. John's (Terre-Neuve). Nous devons mieux savoir comment ces populations s'en tirent pour pouvoir leur offrir les services nécessaires.

Les provinces et les territoires devraient compiler des données sur les populations inuites et produire des rapports à leur sujet pour nous permettre, à nous comme à l'ensemble des administrations publiques, de bien comprendre comment mieux servir ces populations. C'est quelque chose que l'on pourrait faire dès maintenant. Les formulaires à remplir pour le signalement des cas de COVID-19 renferment des identificateurs ethniques. Il est impératif que tous les gouvernements prennent les dispositions nécessaires pour aider les dirigeants autochtones à comprendre comment ils peuvent mieux servir leurs populations.

• (1205)

Mme Rachel Blaney: Merci.

Vous avez aussi parlé de logement. Je sais que c'est un désastre sans nom depuis très longtemps au sein des communautés autochtones de tout le Canada. Voilà que s'ajoutent à cela la pandémie et les exigences d'isolement. De nombreuses communautés nous ont fait part de leurs inquiétudes à ce chapitre. Pouvez-vous nous parler des difficultés particulières avec lesquelles vous devez composer dans votre région et dans les communautés que vous représentez? Cela nous sera extrêmement utile.

Le président: Je suis désolé, mais vous avez seulement 30 secondes pour répondre.

M. Natan Obed: On se demande surtout comment on pourra se conformer aux protocoles dictés par la santé publique. Tous les messages sur les mesures à prendre pour prévenir la propagation de la COVID-19 se sont rendus dans nos communautés, mais lorsque vous avez 12 personnes qui partagent une maison de trois chambres à coucher, qui doivent dormir à tour de rôle et qui ont difficilement accès à de la nourriture et à des produits d'hygiène, vous vous retrouvez vraiment dans une situation intenable. C'est l'un des principaux problèmes que nous devons surmonter dans nos efforts pour mettre notre population à l'abri.

Mme Rachel Blaney: Merci.

Le président: Merci d'avoir respecté ma contrainte de temps. Je veux m'assurer que chacun puisse disposer de toute la période prévue.

Le prochain intervenant est M. van Koeverden.

À vous la parole. Vous avez cinq minutes.

M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.): Merci, monsieur le président.

Un grand merci à nos témoins d'être des nôtres aujourd'hui pour nous faire bénéficier de leurs points de vue extrêmement éclairants sur la situation.

Ma question s'adresse à vous trois. Je voudrais entendre d'abord Mme Poitras, puis M. Chartrand et enfin le président Natan Obed. C'est une question en deux volets, et je vais devoir vous demander d'y répondre très brièvement.

Le premier volet concerne les consultations menées auprès de vos dirigeants pour vraiment savoir à quoi s'en tenir quant aux problèmes affectant vos différentes communautés et nations, maintenant comme par le passé. J'aimerais savoir dans quelle mesure ces consultations ont été suffisantes. Je veux que vous m'indiquiez si on vous a contactés de façon proactive et si vous avez pu avoir votre mot à dire.

Le second volet de ma question découle du commentaire de Mme Poitras concernant les possibilités d'améliorer les choses et le fait que la pandémie de COVID-19 a mis au jour d'autres épidémies et d'autres inégalités partout au pays. Cela peut aller des problèmes de dépendance aux opiacés et de tuberculose dont parlait M. Obed jusqu'à ceux dus à l'inactivité et à la sédentarité qui se manifestent également, si je ne m'abuse, dans les communautés urbaines et suburbaines. On pourrait aussi ajouter entre autres les problèmes de logement, de surpeuplement et d'accès à l'eau potable.

Nous avons affirmé haut et fort notre volonté de reconstruire en mieux. J'aimerais que vous m'indiquiez tous, en commençant par Mme Poitras, ce que cet objectif signifie pour vous, pour vos communautés, pour vos gens et pour vos nations.

Merci.

La chef régionale Marlene Poitras: Merci pour votre question.

Lors de la première vague, nous avons eu vraiment d'excellents contacts avec ce gouvernement et notamment avec le ministre Miller, mais, comme je l'indiquais, il y a toujours moyen de faire mieux.

Quant à certaines décisions qui sont prises, comme le financement récemment annoncé, les gens se demandent comment on en arrive à ces chiffres étant donné qu'il y a plus de 630 Premières Nations au Canada. Je répète qu'il est impératif que nous travaillions tous ensemble pour passer au travers de cette crise, car ce n'est pas ce que nous avons fait par le passé. Il faut un engagement de nation à nation.

M. Adam van Koeverden: Merci, madame Poitras.

Monsieur Chartrand, si vous voulez bien répondre.

M. David Chartrand: Merci beaucoup.

Je voudrais dire une chose. Les communications avec les plus hautes instances sont parfois extrêmement difficiles, surtout à l'échelon fédéral. Je pense par exemple à la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits dont les politiques désuètes auraient dû être mises au rancart depuis longtemps déjà, compte tenu de leurs effets dévastateurs pour les Métis de l'Ouest canadien. C'est un problème important.

Pour ce qui est des ministres, c'est une autre paire de manches. Ils sont vraiment accessibles pour discuter avec nous. Ils sont prêts à prendre le téléphone pour nous parler de la manière dont nous pourrions mieux harmoniser nos systèmes. C'est vraiment une toute autre histoire lorsque l'on voit ainsi des politiciens disposés à faire les choses différemment, alors que les fonctionnaires freinent parfois leur élan en tenant mordicus à certaines politiques qui entravent le processus.

Par ailleurs, je pense que nous pourrions tous tirer des enseignements de la situation actuelle alors qu'un seul et unique virus a secoué la planète dans sa totalité. Nous avons pu constater à quel point ce virus s'attaquait aux citoyens les plus vulnérables. Les principales victimes ont été les malades chroniques de même que les moins bien nantis, les petits salariés et les aînés dans leur ensemble.

Dans un contexte semblable, notre pays et notre planète entière devaient réagir en mettant rapidement en œuvre un plan d'action global. Comme on a pu le voir, personne au monde n'est à l'abri de ce virus. J'ose espérer que ce sera un véritable signal d'alarme pour notre pays et pour l'humanité dans son ensemble. Nous devons faire mieux. Il nous faut être plus efficaces. Nous devons prendre pleinement conscience de ce problème pour être prêts à faire le nécessaire.

Nous n'ignorons pas que les Autochtones risquent d'être les plus touchés en raison de la prévalence des maladies chroniques au sein de leur population. Comme mes deux collègues n'ont pas manqué de vous le dire, ce n'est pas d'hier que nous cherchons à faire notre place au Canada avec tous ces problèmes liés à la santé et aux coûts... Tout le monde a un peu peur de traiter avec les peuples au-

tochtones en raison des sommes d'argent très élevées qui sont en cause. Il faut cependant savoir que ces coûts sont imposants du fait que l'on nous a laissés pour compte pendant si longtemps et qu'il faut maintenant en payer le prix.

Il faudrait vraiment que ce soit un signal d'alerte pour nous tous. Il faut que nous nous concertions pour déterminer les mesures à prendre pour la suite des choses. La prochaine crise pourrait être encore pire. Comment pouvons-nous planifier en prévision d'une telle situation? Nous ne pourrions pas simplement dire que nous avons passé au travers et que nous pouvons reprendre le cours normal de nos existences. Je crois sincèrement que ce serait la pire chose à faire pour nous.

● (1210)

M. Adam van Koeverden: Merci, monsieur Chartrand.

Le président: Il vous reste une demi-minute.

Vous pouvez répondre.

M. Natan Obed: C'est assez intéressant. Peu importe l'idée que l'on puisse se faire de la bureaucratie, les relations personnelles ont une grande importance dans nos contacts avec le gouvernement fédéral. Nous avons d'excellentes relations avec des ministères comme Emploi et Développement social Canada, Services aux Autochtones Canada, Infrastructure Canada, l'Agence de la santé publique du Canada et Santé Canada, mais il y a d'autres ministères dont nous attendons des annonces importantes qui ne viennent jamais, comme c'est le cas d'Agriculture Canada en matière de sécurité alimentaire.

Pour l'avenir, je crois que pour reconstruire en mieux, il faut reconnaître les déficits en matière d'infrastructures afin de pouvoir les combler, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Il y a aussi des considérations économiques à prendre en compte pour veiller à harmoniser la situation au pays pour ce qui est de la connectivité, des infrastructures et des services de base en santé et en éducation de telle sorte que chacun de nous puisse affronter les pandémies de ce genre avec les mêmes outils à sa disposition.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Vidal qui a droit à une période de cinq minutes.

À vous la parole.

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Monsieur le président, je crois que c'est plutôt au tour de M. Melillo.

Le président: Je vous prie de bien vouloir excuser mon erreur.

Monsieur Melillo, à vous la parole.

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux adresser mes questions à M. Obed.

Dans ma circonscription comme dans l'ensemble du nord de l'Ontario, des coupures dans les services aériens touchent de nombreuses collectivités, et tout particulièrement des communautés éloignées dont la prospérité dépend de tels services. Il y a bien sûr le fait que de nombreux transporteurs aériens ont éprouvé des difficultés à avoir accès aux programmes gouvernementaux, et ce, pour différentes raisons.

Monsieur Obed, j'aimerais savoir si vous avez pu observer des réductions semblables au chapitre des services aériens au Nunavut. Le cas échéant, quel a été selon vous l'impact sur la sécurité alimentaire dans tout le territoire?

M. Natan Obed: Merci pour la question.

La réduction des services aériens a touché l'ensemble de l'Inuit Nunangat. Il y a maintenant de nombreuses restrictions pour tous ceux qui doivent voyager. Il y a notamment une quarantaine de deux semaines à respecter pour la plus grande partie des quatre régions de l'Inuit Nunangat. En outre, une grande partie des avions utilisés sont de petits appareils dans lesquels il est très difficile de se conformer aux règles de distanciation physique. On a donc dû limiter également la capacité de ces avions.

Au bout du compte, il y a beaucoup moins de possibilités de transport de biens et services par la voie des airs, mais les compagnies aériennes qui ont des contrats de service et de transport ont pu poursuivre leurs activités en raison de la réalité même de ces communautés auxquelles on doit livrer régulièrement des marchandises par avion.

Il y a également des contraintes liées aux tests de dépistage. Une personne peut subir un test et voir son vol être reporté pendant trois jours consécutifs, si bien qu'il devient extrêmement difficile pour les autorités de la santé publique de gérer tous ces cas particuliers.

Je pense qu'il nous faut absolument nous attaquer à la question de la viabilité à long terme, surtout si la crise actuelle s'éternise. Comme différentes compagnies aériennes desservent ces régions éloignées du pays depuis si longtemps malgré toutes les difficultés que cela peut leur poser dans ce contexte tout à fait particulier, j'estime qu'il convient d'envisager des subventions étant donné qu'il s'agit de services essentiels et qu'il est nécessaire de conserver cette infrastructure en place. La voie aérienne est la seule façon pour nous de nous rendre dans nos communautés pendant la plus grande partie de l'année. C'est une réalité tout simplement incontournable compte tenu de tous les services dont nous avons besoin pendant la pandémie actuelle.

J'ose espérer que le gouvernement fédéral mettra le transport aérien au premier plan de ses initiatives visant les infrastructures pour lutter contre la pandémie.

• (1215)

M. Eric Melillo: Absolument. Merci beaucoup.

Pour revenir à la deuxième partie de la question, sur la sécurité alimentaire, nous savons que la sécurité alimentaire — et il vaudrait peut-être mieux parler d'« insécurité alimentaire » —, est un défi dans les territoires, même quand tout va bien. Quelle est l'incidence de la pandémie sur la situation? Pouvez-vous nous en parler un peu plus?

M. Natan Obed: Oui. Je m'excuse.

La pandémie a des effets positifs inattendus. Le premier, c'est qu'il y a plus de gens qui ont récolté les fruits de la terre au cours des six à huit derniers mois, ce qui fait que les communautés ont eu accès à une plus grande quantité d'aliments locaux que d'habitude, dans l'histoire récente.

Elles demeurent extrêmement dépendantes des denrées alimentaires périssables et non périssables qui leur parviennent par avion ou cargo, par la mer. Normalement, à ce temps de l'année, beaucoup de personnes seraient déjà allées au Sud, pour expédier des

denrées non périssables vers le Nord par transport maritime. Elles se seraient ainsi approvisionnées pour toute l'année. La saison du transport maritime n'a toutefois pas vraiment eu lieu. Certaines personnes ont réussi à trouver des solutions de rechange, mais la plupart s'apprêtent à vivre un hiver où chacun dépendra davantage des aliments achetés au magasin et moins de ses réserves personnelles pour assurer sa propre sécurité alimentaire.

Il faudra voir. Nous avons observé une grande augmentation de l'insécurité alimentaire en raison du fonctionnement différent des lignes aériennes, puisqu'il y a des retards dans le transport de denrées périssables. Comme le système tient toujours bon à ce jour, nous n'avons pas observé d'effondrement du gros dans la façon dont les denrées non périssables parviennent à nos communautés, mais c'est un risque, et si nous n'en faisons pas plus pour appuyer nos lignes aériennes, ces systèmes seront mis à mal et le peuple souffrira d'insécurité alimentaire.

Le président: Merci beaucoup.

C'est tout le temps que vous aviez.

Je donne maintenant cinq minutes à Marcus Powlowski.

La parole est à vous.

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Merci.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins. Il semble que les députés du Nord-Ouest de l'Ontario soient nombreux ici aujourd'hui, M. Melillo et moi ne sommes pas seuls.

Je pense que les communautés autochtones du Nord-Ouest de l'Ontario s'en sortent assez bien dans cette pandémie, puisqu'elles n'ont pas été très touchées à ce jour. Je pense qu'elles font de l'excellent boulot. Il n'en demeure pas moins qu'elles dépendent beaucoup des centres de santé d'aiguillage où les gens peuvent être envoyés plus au Sud. Dans le Nord-Ouest de l'Ontario, ce n'est pas trop un problème, puisque c'est à Thunder Bay que les gens vont se faire soigner et qu'il n'y a pas beaucoup de cas de COVID à Thunder Bay non plus.

En revanche, le Manitoba, où les choses se passaient habituellement très bien quand j'y travaillais en tant que médecin, à des endroits comme Norway House... Nous avions l'habitude d'envoyer tous nos patients ayant besoin de soins, y compris les femmes enceintes, à Winnipeg où la situation pourrait évidemment être très problématique à l'heure actuelle. Comme M. Obed, j'ai aussi travaillé à Iqaluit, où les cas les plus compliqués sont transférés à Montréal ou à Ottawa. Là encore, il y a lieu de s'inquiéter beaucoup de la transmission possible du virus lorsque ces patients reviennent dans leur communauté.

J'aimerais savoir ce que vous faites pour éviter toute transmission de ce type. Demandez-vous simplement aux gens de s'isoler eux-mêmes pendant deux semaines? Comment faites-vous appliquer la règle? Avez-vous envisagé de changer, peut-être, de centres d'aiguillage, pour que les gens d'Iqaluit qui seraient normalement envoyés à Montréal soient envoyés ailleurs, là où il y a moins de cas?

L'autre préoccupation, c'est que les personnes malades doivent être envoyées là-bas, mais aussi... Supposons qu'un habitant de Norway House ressent des douleurs à la poitrine. Il voudra se soumettre à une épreuve d'effort, mais pourrait ne pas avoir envie d'aller à Winnipeg, compte tenu de la prévalence de la COVID à Winnipeg. De même, si une personne a besoin d'une colonoscopie, mais qu'elle vit à... Je suppose qu'on peut en faire à Iqualuit, mais si une personne a besoin d'autres tests, elle devra être envoyée au Sud. Je serais porté à croire que c'est problématique si nous ne prenons pas les cas assez tôt parce que les gens ne veulent pas être envoyés vers les centres d'aiguillage.

Je laisse quiconque le souhaite répondre à mes questions.

• (1220)

M. David Chartrand: Si vous le voulez bien, monsieur Powlowski, je vous parlerai d'abord du Manitoba. Bien sûr, vous savez que nous sommes en zones rouges et orange. Nous traversons indéniablement toute une crise ici. Cela fait peur d'être ici en ce moment. Les hôpitaux de la province sont à 97 % de leur capacité. Il est tout simplement impossible pour eux de recevoir ces patients en ce moment. Plus de 200 médecins et experts ont averti la province qu'il n'aurait jamais fallu s'asseoir, relâcher les efforts et tenir pour acquis que tout allait bien, que tous les autres allaient mal, mais pas nous. Il aurait dû y avoir une stratégie, mais il n'y en a pas eu. Nous en payons maintenant le prix. Il y a évidemment des leçons à en tirer, et nous devons y réfléchir en rétrospective.

Nous avons très peur en ce moment. Nous ne savons pas où aller si quelque chose arrive, si la pandémie frappe nos villages. Si nos villages métis étaient frappés, Norway House, par exemple — et vous le savez —, ou les villages voisins, le prix à payer serait énorme. Il n'y a nulle part où nous pouvons aller. Il y a un petit établissement là-bas qui est déjà à pleine capacité. Je pense qu'on est encore en train d'y construire un hôpital. De manière générale, vous avez tout à fait raison. Où qu'on soit dans le Nord, il faut aller au Sud. Personne ne veut aller à Winnipeg, mais ce n'est pas possible de toute façon. Personne ne pourrait nous recevoir. Si on tombe malade, si l'on entre aux soins intensifs pour une opération au cœur ou quelque chose du genre, cela ne va pas bien du tout, parce que les chirurgies sont reportées à l'heure actuelle. Nous nous trouvons dans une zone très, très dangereuse dans la province.

Je ne devrais pas être si critique, mais notre gouvernement a lamentablement échoué à son devoir ici, et cela va faire mal. Cela nous coûte des vies. Nous n'avons jamais rien vu de tel. Hier, nous étions déjà à 80 décès en tout, et ce chiffre augmente rapidement. Comme vous le dites, la situation est pire ici que partout ailleurs au pays, et je ne sais pas où nous nous trouverons quand la poussière retombera enfin, quand les choses seront à peu près maîtrisées.

Je suis très reconnaissant, en tant que leader métis. Nous avons un système de communication très fort. Comme je l'ai déjà dit, nous avons livré plus de 6 000 paniers au cours de la dernière année pour permettre à nos aînés de rester chez eux, et nous le faisons de nouveau maintenant. Nous ne ménageons aucun effort dans la province et essayons de faire en sorte que nos jeunes... C'est une autre chose sur laquelle tout le monde au pays doit mettre l'accent. Nous devons dire aux gens de la jeune génération qu'ils ont eux aussi la responsabilité de respecter les valeurs de leurs parents et de leurs grands-parents.

Nous utilisons continuellement notre stratégie de communication pour leur dire: « Oui, vous êtes forts; vous survivriez probablement à la COVID, mais imaginez une seconde que vous la transmettiez à

vos grand-père, à votre grand-mère, à votre oncle, à votre tante et qu'ils en meurent. Quel poids porterez-vous ensuite sur vos épaules tout le reste de votre vie? » Nous essayons de leur faire peur, parce que la menace est réelle. Nous n'inventons rien. C'est vrai. Nous avons une très bonne stratégie de communication, très robuste, et les chiffres montrent que cette stratégie fonctionne. Je pense, comme je l'ai déjà dit, que si ce n'était du gouvernement fédéral du Canada en ce moment, nous, la nation métisse, serions vraiment dans le pétrin dans notre province, et je pense que c'est la même chose pour tous les peuples autochtones en général.

Encore une fois, je me croise les doigts. J'ai la foi. Je prie matin et soir. Je prie pour que nous trouvions une façon de nous sortir de cette misère, parce que nous avons de quoi avoir peur en ce moment, au Manitoba.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Chartrand.

Monsieur Vidal, vous êtes le prochain sur ma liste, pour cinq minutes. Êtes-vous prêt?

M. Gary Vidal: Oui, monsieur le président. Merci beaucoup.

Je remercie tous nos témoins, comme toutes les autres personnes avant moi, pour le temps qu'ils nous consacrent; je sais combien il est précieux. Nous vous sommes tous très reconnaissants de vos observations.

J'aimerais que vous ayez tous trois l'occasion de répondre à cette question. Je vous la pose rapidement.

Les Premières Nations, les Inuits et les Métis ont agi très vite au début de la pandémie pour assurer la sécurité des leurs. Vous avez fait de l'excellent travail, et je tiens à vous en féliciter.

Le 12 août, une deuxième phase de financement en soutien aux communautés a été annoncée. Pas plus tard qu'hier, il a été annoncé que le processus de demande s'ouvrirait pour un peu plus de la moitié de la somme, tandis que le reste serait alloué directement aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis. J'aimerais que vous nous fassiez part de toute préoccupation que vous puissiez avoir sur le processus de demande, qui ne se terminera pas avant le 30 novembre, sur sa pertinence. Il y a ensuite des décisions qui seront prises pour déterminer qui recevra l'argent. Je suppose qu'il y aura beaucoup de demandes pour la somme offerte.

J'aimerais vous entendre tous sur la durée du processus, le processus lui-même et les effets qu'il aura, selon vous, sur les personnes que vous représentez.

• (1225)

Le président: Madame Poitras, voulez-vous commencer?

La chef régionale Marlene Poitras: Merci beaucoup.

Quand j'ai vu qu'il fallait présenter une demande pour avoir droit à une partie de ces 160 millions de dollars, j'étais consternée, parce qu'il y a des Premières Nations qui n'ont pas les ressources nécessaires pour rédiger de bonnes propositions. Elles seront laissées de côté encore une fois. Comme je l'ai déjà dit, les Premières Nations ont besoin de ressources, mais elles en ont besoin maintenant. La pandémie prend de l'ampleur et crée beaucoup de problèmes. La création d'un processus de demande prend du temps. Cela retardera beaucoup la prestation de services.

Oui, cela me préoccupe.

M. Gary Vidal: Monsieur Chartrand ou monsieur Obed, qui veut intervenir le premier?

M. David Chartrand: Je vous remercie encore une fois de cette question, monsieur Vidal.

De notre point de vue, je répète que je félicite le gouvernement fédéral de cette mesure. S'il y a une leçon à en tirer, c'en est une bonne.

Cela fonctionne, les ministres interviennent en coulisses et disent clairement que même s'il y a des politiques établies... Par exemple, si le processus de demande est trop lourd, ils apporteront les correctifs nécessaires pour que les demandes se rendent au gouvernement et que nous puissions obtenir de l'aide pour nos citoyens. Je félicite le gouvernement pour cela. Il fait de l'excellent travail à cet égard pour la nation métisse. Je n'ai vraiment pas à me plaindre pour nous. Tout parti politique... Si l'on privilégie une approche fondée sur les distinctions, mesurable et responsable, il y aura de la transparence. Par exemple, la nation métisse, les Premières Nations, les Inuits, comme M. Obed vous l'a dit, recevront tous directement leur part de financement. Nous pourrions répartir les fonds entre nos différents systèmes et laisser nos gouvernements déterminer ce qui est le mieux pour notre communauté.

Cela fonctionne vraiment, monsieur Vidal. Je pense que c'est un excellent modèle pour tout le monde. C'est peut-être parce que vous mettez beaucoup de pression pour que cet argent nous parvienne bien que cela fonctionne. Cela fonctionne à bien des égards en ce moment. Nous l'apprécions énormément.

M. Natan Obed: Je suis d'accord avec M. Chartrand.

Pour cette deuxième phase de financement en soutien aux communautés, nous aurions préféré qu'une plus grande partie de l'argent soit versée directement aux communautés, comme la première tranche, pour laquelle ce sont les représentants des Premières Nations, des Inuits et des Métis qui ont déterminé eux-mêmes comment serait réparti l'argent.

Je pense que le défi, pour cette deuxième phase, est celui de l'accès. Dans les conversations que j'ai eues avec le premier ministre et le ministre Miller, ils ont toujours dit que cet argent était pour les besoins du moment. Ils nous ont toujours garanti qu'il y en aurait plus pour répondre aux besoins s'ils se font sentir. J'espère toujours que c'est un principe qui pourra faire autorité à l'avenir. Même s'il y a deux enveloppes pour la deuxième phase, il y a plus d'argent pour les besoins observés, au fur et à mesure qu'ils sont... [*Difficultés techniques*]

Le président: Il vous reste 30 secondes, monsieur Vidal.

M. Gary Vidal: Merci.

Très rapidement, plusieurs d'entre vous ont mentionné l'approvisionnement autochtone de 5 % et les défis que cela représente pour vos entreprises. Chef régionale Poitras, pourriez-vous nous parler un peu de la difficulté à atteindre ces cibles d'approvisionnement autochtone et de l'effet de cette exigence sur vos entreprises?

La chef régionale Marlene Poitras: Je vous donnerai l'exemple des casinos en Alberta. Il y a un fonds de développement pour les Premières Nations, et toutes les Premières Nations de l'Alberta y avaient accès. Or, en raison de la situation actuelle, beaucoup de casinos ont dû fermer et ont du mal à maintenir le même niveau d'activité qu'avant. Ils ont besoin de stimulation supplémentaire. Quand le gouvernement annonce des fonds de relance économique, les Premières Nations obtiennent beaucoup moins que les provinces en matière de stimulation économique. C'est problématique.

Le président: Je vous remercie de votre réponse concise.

Continuons avec une question de deux minutes et demie.

Madame Bérubé, vous avez deux minutes et demie. Allez-y.

[*Français*]

Mme Sylvie Bérubé: Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Obed.

Vous avez dit que les tests rapides n'étaient pas nécessairement plus rapides. Selon vous, qu'est-ce qu'il faudrait faire pour que les tests soient plus rapides?

• (1230)

[*Traduction*]

M. Natan Obed: Nous sommes en communication constante avec Santé Canada, l'Agence de la santé publique, Services aux Autochtones et les quatre gouvernements publics des communautés de l'Inuit Nunangat.

Pour les tests, nous avons une structure, soit le groupe de travail de la santé publique inuite, qui rassemble les médecins en chef et les hauts dirigeants techniques des régions inuites, de sorte que nous avons déjà un partenariat. Nous avons une tribune où nous pouvons parler de l'arrimage stratégique des considérations inuites aux considérations du gouvernement public.

On peut dire qu'à l'heure actuelle, pour commencer, nous n'avons pas rapidement accès aux protocoles de test approuvés par le gouvernement du Canada et les autres gouvernements pour usage dans l'Inuit Nunangat. Quand ce sera le cas, ce sera une question d'accès. Comme nous l'avons vu à différentes phases de la pandémie dans le monde, lorsqu'il y a une intervention, ce n'est jamais assez pour répondre aux besoins de la population. Nous continuons d'exercer des pressions pour que l'Inuit Nunangat fasse l'objet d'une attention spéciale et qu'il soit considéré comme une priorité pour la technologie des tests rapides utilisée par le gouvernement du Canada. Cela s'applique aussi au vaccin.

En ce moment, le plus grand problème, c'est l'accès à ces solutions rapides. Nous devons aussi avoir accès aux tests analysés en laboratoire [*Inaudible*]. Nous avons très peu de capacité, voire pas du tout, selon la région, pour analyser les tests de dépistage de la COVID en laboratoire.

Nous sommes en retard sur tous les aspects du dépistage de la COVID. Nous avons beaucoup de chance, jusqu'à maintenant, puisque la prévalence de la COVID-19 dans nos communautés n'est pas très élevée, mais si cela devait changer, nous aurions besoin de trouver les solutions au problème de l'accès aux tests.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Blaney, vous avez deux minutes et demie. Allez-y.

Mme Rachel Blaney: Merci.

Je veux m'adresser d'abord à M. Obed. Je vais poser la même question à tout le monde, mais vous pourriez commencer.

La transition vers l'enseignement à distance a été difficile pour tout le monde. Pourriez-vous nous parler de certains des défis auxquels vous avez dû faire face en ce qui touche l'accès à Internet, mais aussi l'accès à des équipements clés comme des ordinateurs et tout?

M. Natan Obed: L'accès à la connectivité est un défi particulièrement important pendant la pandémie, par exemple, pour pouvoir tenir des réunions au moyen de Zoom ou de Microsoft Team. ITK a tenu son assemblée générale annuelle et sa réunion du conseil d'administration la semaine dernière. Certaines personnes n'ont pas pu y assister parce que leur connexion n'était pas assez forte ou fiable. Les réunions qui traînent en longueur parce que vous attendez que les gens puissent revenir en ligne ou vous êtes incapable de les entendre à certains moments sont notre réalité. Nos problèmes de connectivité font en sorte que nous sommes incapables de faire des affaires. Le manque de connectivité nous empêche d'offrir des soins de santé ou des enseignements comme nous devrions pouvoir le faire et comme les autres Canadiens le font.

À l'avenir, nous aurons besoin d'une solution pour la région de l'Inuit Nunangat. On propose un certain nombre de solutions qui pourraient aider une région ou une autre, mais comme l'a dit le gouvernement du Canada, on offrira la connectivité universelle à large bande en 2030, je crois, et nous devons aussi être à l'avant-plan de ce projet. Nous sommes toujours quelques générations en arrière sur le plan de la connectivité dans la région de l'Inuit Nunangat. Et il ne convient pas que nous nous en remettions à la technologie satellite pour l'ensemble de notre bande passante.

Mme Rachel Blaney: Madame Poitras, vous avez la parole.

Le président: Vous avez 30 secondes.

La chef régionale Marlene Poitras: Merci.

Une des principales préoccupations dont j'ai entendu parler au chapitre de l'enseignement à distance est celle de la garde d'enfants pour les mères qui travaillent. En plus de la connectivité et de l'accès à la technologie pour offrir un enseignement de qualité, la garde d'enfants crée bien des soucis. Ce sont les préoccupations dont on m'a fait part.

Je sais que l'Alberta a ouvert certaines de ses écoles. Avec le nombre de cas de COVID à la hausse, ce fut problématique. Les parents ont dû présenter une demande avant une certaine date pour que leurs enfants puissent bénéficier d'un enseignement à distance. Cette situation soulève des questions.

• (1235)

Le président: Nous allons devoir nous arrêter ici.

Nous avons une autre série de questions de cinq minutes, celle de Mme Zann.

Madame Zann, vous avez la parole. Les cinq dernières minutes sont pour vous.

Mme Lenore Zann (Cumberland—Colchester, Lib.): Merci beaucoup à tous pour vos commentaires et vos exposés très intelligents et passionnés. J'ai écouté intensément.

Un point qui me préoccupe, et qui vous préoccupe sûrement aussi, est la pandémie parallèle de surdoses et de dépendances, et le nombre croissant de décès chez les jeunes et les personnes d'âge moyen. Bien des personnes contractent cette maladie — il s'agit d'une maladie, qui est très préoccupante.

La pandémie a jeté une lumière crue sur la crise à laquelle nous faisons face au Canada depuis de nombreuses années, soit la pandémie de surdoses. Je sais que bien que certaines villes enregistrent des nombres considérablement plus élevés de décès par surdoses que d'autres, le besoin de services de réduction des méfaits et les appels des intervenants en faveur d'un approvisionnement en drogue sûre augmentent constamment à la grandeur du pays.

De plus, je remarque un risque croissant de décès et de surdoses en cas de modification à l'approvisionnement en drogue, surtout si des substances nouvellement contaminées, comme du fentanyl ou ses substances analogues, se retrouvent dans les communautés.

Que font exactement vos communautés pour prévenir ou contrebalancer la hausse d'activité? Madame Poitras, pourriez-vous commencer, je vous prie?

La chef régionale Marlene Poitras: Oui, les préoccupations entourant la santé mentale ont été un véritable problème avec lequel nous composons, non seulement en ce qui touche la hausse des suicides et des surdoses, mais aussi la violence familiale. Il est même difficile de trouver des endroits sécuritaires où les femmes et les enfants peuvent se réfugier. Nous avons notamment essayé de faire en sorte que nos anciens... car ils sont essentiels à notre tissu social et à nos cérémonies. Comme je l'ai dit, ces choses ont été réduites en raison de la COVID. Les gens ont notamment essayé de régler ces problèmes en allant en ligne pour obtenir des services de counseling ou parler à quelqu'un. L'ennui, bien sûr, est que les gens ne disposent pas de la technologie pour ce faire, que ce soit les anciens ou les jeunes. Cette réalité continue d'être problématique.

Je pense que pour y faire face, nous devons réfléchir ensemble et traiter ces questions de la bonne façon. Avec les nombres croissants, nous commençons à nous essouffler devant la COVID. Une chose que nous entendons, c'est « Oui, j'ai obtenu un résultat positif, mais les gens s'en remettent, alors je vais continuer à faire la fête ou ce qui me plaît ». Ce sont des questions très préoccupantes auxquelles nous faisons face. Je ne pense pas que ce soit uniquement le cas des Premières Nations, mais celui de tout le monde. Nous devons tous joindre nos forces pour gérer la question efficacement.

Merci.

Mme Lenore Zann: Monsieur Obed, savez-vous si les troussees de naloxone sont accessibles à grande échelle? Que se passe-t-il dans ce dossier?

M. Natan Obed: Désolé. Je n'ai pas de réponse précise à vous donner à cette question. Je peux fournir ce renseignement au Comité ainsi que les autres que j'ai promis de lui transmettre.

• (1240)

Mme Lenore Zann: Merci.

M. Natan Obed: En ce qui concerne la réduction des méfaits et l'approvisionnement en drogue sûre, nos communautés de la région de l'Inuit Nunangat ne disposent tout simplement pas des ressources pour offrir ces services. L'absence de principes de réduction des méfaits entraîne son lot de difficultés chez nous.

Pour les Inuits en milieu urbain et ceux qui sont à risque, qui sont sans abri ou à la rue dans bien des cas, nous avons besoin de relever les ressources que nous offrons aux organismes inuits urbains et aux organismes consacrés aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis qui offrent du soutien à l'échelon communautaire dans le sud du Canada. Ces organisations accomplissent un travail remarquable presque sans ressources et elles ont besoin de soutien supplémentaire.

Le président: Notre temps est plus qu'écoulé.

Mme Lenore Zann: Je suis désolée, monsieur Chartrand.

Le président: Monsieur Chartrand, vous avez fait des commentaires très pertinents à ce sujet dans le cadre de votre témoignage, commentaires dont, bien entendu, nos analystes ont pris bonne note.

J'espère aussi que tous nos invités, que nous sommes vraiment ravis d'accueillir, peuvent entendre le ton respectueux des questions de nos membres, qui reflètent à quel point nous nous préoccupons du travail que nous accomplissons pour les personnes qui relèvent de notre mandat. Nous estimons qu'il est très important et qu'il devrait transcender la politique partisane. J'espère que vous l'avez perçu, car nous sommes très fiers du travail que nous faisons. Bien

entendu, nous ne sommes pas encore fiers des résultats. Nous devons remédier à la situation.

Avant de vous donner votre congé, je vais demander au greffier d'informer le Comité de ce que nous avons besoin de faire pendant les dernières minutes de la réunion qui seront consacrées aux affaires du Comité à huis clos.

Monsieur le greffier, comment devons-nous procéder maintenant?

Le greffier du comité (M. Naaman Sugrue): Nous allons suspendre nos travaux, ce qui mettra fin à cette réunion sur Zoom, et vous utiliserez les renseignements qui vous ont été fournis par courriel pour vous connecter à la partie à huis clos. Il s'agit de renseignements pour une nouvelle réunion et d'un nouveau mot de passe.

Le président: D'accord. Est-ce que tout le monde a ces renseignements?

Merci. Nous allons donc suspendre la réunion pour quelques minutes.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>